CHOISIR DES STATUTS ADAPTÉS A MON EXPLOITATION

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs du département de l'Ain et alentours souhaitant diversifier leur activité ou apporter des changements
sur leurs fermes

OBJECTIFS

Comprendre les différents statuts, juridique, social, fiscal et leurs interactions. Faire ses choix.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Comprendre et pouvoir choisir pour son projet:
- les statuts sociaux (chef d'exploitation, ATP/ATS, cotisant solidaire, la MSA et les cotisations, etc.),
- les statuts juridiques et les formes collectives (individuel, GAEC, EIRL, enjeux, etc.)
- les statuts fiscaux (la TVA, les impôts sur les bénéfices....)

Apports théoriques et échanges avec les stagiaires à partir de leur situations concrètes. Travail collectif et individuel sur le choix des statuts en fonction de la situation du stagiaire.

Une attestation de suivi de formation sera remis à chaque stagiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec support vidéo de Francis Varennes, juriste spécialisé en droit rural et en droit du tourisme.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation en continu par l'animateur.
Un questionnaire sera donné à remplir en fin de stage

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Aura
OF : 82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 21/04/2025

TARIFS

Adhérent	**Devis sur simple demande €**
Non adhérent	**Devis sur simple demande €**
Non agricole	**Devis sur simple demande €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Isabelle Mathy
transmission@addear01.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 07 63 40 79 81

organisme de formation = ARDEAR AURA

SATISFACTION : 95.75%

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/04/2025	MCC 01000 Ain	
07/05/2025	MCC 01000 Ain	

THÈMES
S'installer en AP

FINANCEURS
VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)